



ÉCOLE NOTRE-DAME-SAINT-ROCH

37 rue Saint-Roch - 75001 Paris  
Tél. : 01.42.61.21.82 - [www.ecolesaintroch.fr](http://www.ecolesaintroch.fr)



## Charte du parent accompagnateur - responsable de l'école Notre-Dame-Saint-Roch

Pour que la sortie soit agréable pour tous



L'enseignant est le seul responsable de la sortie, des décisions à prendre, de la sécurité et du bon déroulement pédagogique de la sortie. Le parent accompagnateur est là pour le seconder. Aussi il compte sur vous pour :

#### SECURITÉ :

- Identifier le groupe d'enfants dont vous êtes responsable et s'assurer que les enfants vous ont également bien identifié. Rester en permanence avec le groupe qui vous a été confié.
- Compter régulièrement les enfants de votre groupe. Veiller à ce qu'aucun enfant ne s'éloigne.
- Ne prendre aucune initiative personnelle.
- Dans la rue : rangs serrés, déplacements côté habitation, vigilance lors des traversées aux passages piétons, protégées par les parents accompagnateurs.
- Dans le car : ceintures attachées, adultes répartis pour une surveillance efficace, contrôle à la montée et à la descente.
- Dans les transports en commun : veiller à garder la tenue du rang, être attentif à l'environnement immédiat (signal sonore, freinage...), se tenir dos aux portes et sortir en dernier de la rame ou du bus.

#### RESPECT DU LIEUX DES SORTIES :

- Sur le lieu de sortie, aider les enfants à rester attentifs, à s'investir et à comprendre
- Exiger le respect des consignes, le calme et une bonne tenue.
- Respecter les mêmes consignes que les enfants (silence, écoute, propreté...)
- Au cinéma, théâtre, spectacle : s'assurer de la bonne installation des enfants dans la salle.
- A la piscine, sous contrôle de l'enseignant, s'occuper de l'habillage et du déshabillage des enfants, du passage aux toilettes. Veiller à ce que les enfants repartent bien séchés et couverts avec le sac de piscine complet.

#### ATTENTION et RESPECT DES ENFANTS :

- S'occuper d'un groupe d'enfants et non de votre seul enfant.
- Rappeler aux enfants de porter les vêtements adaptés au temps (manteau, bonnet, kway, chapeau de soleil...)
- Au moment des repas, vérifier que chaque enfant mange correctement. Le repas n'est pas un temps de pause pour les adultes.
- Attendre l'aval de l'enseignant pour les passages aux toilettes et y accompagner les enfants.
- Avoir un langage et une tenue corrects. Ne pas fumer ou « vapoter » en présence des enfants.
- Ne pas utiliser votre téléphone portable afin de rester attentif aux enfants.
- Un devoir de réserve et de discrétion est demandé pendant et après la sortie. Ne pas faire de photos, et ne diffuser aucune photo sur internet, réseaux sociaux, groupes de discussions entre parents... (respect du droit à l'image des enfants et des adultes - article 9 du code civil)



MERCI de prévenir dès que possible en cas d'empêchement de dernière minute. Sans vous, aucune sortie ne peut se tenir.

Accompagner une sortie de classe demande **RESPONSABILITE, FERMETE, ATTENTION et DISPONIBILITE TOTALE.**